

*Hugo Sigouin-Plasse, avocat
Conseiller juridique
Affaires réglementaires et réclamations
Ligne directe : (514) 598-3767
Télécopieur : (514) 598-3839
Courriel : hsigouin-plasse@gazmetro.com
Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@gazmetro.com*

PAR COURRIEL ET PAR MESSAGEUR

Le 18 novembre 2011

M^e Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse
800, Place Victoria - bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : Renouvellement du mécanisme incitatif à l'amélioration à la
performance de Gaz Métro
Dossier de la Régie : R-3693-2009
Notre dossier : 312-00398**

Chère consœur,

Gaz Métro a été mandatée par les membres du Groupe de travail (non dissidents et ne s'étant pas abstenus sur le sujet) afin de vous faire parvenir la présente, laquelle fait suite au dépôt de la demande de renseignements #2 de la FCEI. Cette dernière demande comporte des questions portant sur la pièce Gaz Métro 2, Document 1 (Rapport de PEG - *Pacific Economics Group Research*, LLC).

Le Groupe de travail souligne que la lettre procédurale de la Régie du 27 octobre dernier ne prévoyait pas la possibilité, pour les dissidents, de formuler des demandes de renseignements adressées à l'expert de PEG. D'ailleurs, dans cette même lettre, la Régie mentionne que l'expert devra « se rendre disponible [à l'audience] pour répondre aux questions du Groupe de travail, de la FCEI et de la Régie ».

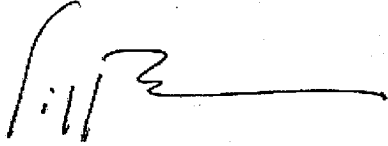
Ainsi, à moins que la Régie n'en décide autrement, nous comprenons que la transmission de la demande de renseignements #2 de la FCEI permettra à l'expert de se préparer afin de lui permettre de répondre aux questions de la FCEI en audience, sous réserves évidemment que celles-ci soient admissibles. À cet égard, nous soumettons notamment que certaines questions formulées par la FCEI ne

la vie en bleu

visent pas à faire préciser des éléments du rapport de l'expert de PEG ou outrepassent le mandat confié à ce dernier par le Groupe de travail. Gaz Métro avait d'ailleurs effectué des représentations à cet égard lors de la rencontre préparatoire du 21 octobre dernier.

Par conséquent, les membres du Groupe de travail réservent leurs droits de formuler toutes objections à l'encontre des questions qui pourraient être adressées à l'expert dans le cadre de l'audience à venir.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.



Hugo Sigouin-Plasse
HSP/mb

Procureurs des intervenants :

M^e Guy Sarault (ACIG)
M^e André Turmel (FCEI)
M^e Stéphanie Lussier (OC)
M^e Franklin S. Gertler (ROÉE)
M^e Pierre Grenier (TCE)
M^e Steve Cadrin (UMQ)

M^e Nicolas Plourde (ACIG)
M^e Geneviève Paquet (GRAME)
M^e Annie Gariépy (RNCREQ)
M^e Dominique Neuman (S.É./AQLPA)
M^e Hélène Sicard (UC)